



Bienvenue à Sainte-Catherine !



Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans notre établissement sur le site de Saint Sylvestre sur Lot pour l'année scolaire 2023-2024. L'Institution Sainte-Catherine est heureuse de vous accueillir à la rentrée prochaine et vous remercie de votre confiance.

Voici quelques informations qui vous seront utiles :

➤ RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Classes ELEMENTAIRES (du CP au CM2)

Pour les enfants des classes élémentaires (du CP au CM2)

- **Rentrée des classes : le lundi 2 septembre 2024 à 8h45**

Afin de faciliter le stationnement le jour de la rentrée, la rentrée des élèves de Maternelles, GS/CP et CE1/CE2 se fera au 1rue de Saint Aignan. Les élèves de CE2/CM1 et CM2 rentreront côté église. **Merci aux parents de CE2/CM1 et CM2 de se garer sur le parking de l'église.** (Mesures en vigueur **uniquement le jour de la rentrée**, le lundi 2 septembre.)

Classes MATERNELLES :

Afin de garantir la sécurité affective de nos petits élèves de maternelle nous proposerons de nouveau cette année une rentrée échelonnée comme suit :

Classe Maternelle TPS/PS-MS de Mme PLAINO

8h45 :

Lundi 2 septembre : Journée d'Accueil des élèves de **Moyenne Section (MS) uniquement**

Mardi 3 septembre : Journée d'Accueil des élèves de **Toute Petite et Petite sections (TPS-PS) uniquement**

Jeudi 5 septembre : Accueil de toutes les sections maternelles TPS-PS-MS

➤ Les horaires de l'école à la rentrée 2024 :

HORAIRES CLASSES MATERNELLES

Maternelle :

7h30-8h45 : Garderie Périscolaire

8h45 – 11h45 : temps d'accueil et d'enseignement

11h45-13h30 : pause méridienne

13h30-16h45 : temps d'enseignement

16h45-17h15 : sortie des élèves

17h15 -18h30 : Garderie périscolaire

HORAIRES CLASSES élémentaires

Primaire : Lundi et jeudi : Sortie 16h45 OU 17h15

7h30-8h45 : Accueil Périscolaire

8h45 – 11h45 : temps d'enseignement

11h45-13h30 : pause méridienne

13h30-16h45 : temps d'enseignement

16h45 -17h15 : A.P.C « Soirées sans cartable » **Facultatif (sur inscription à la rentrée)**

17h15-18h30 : Garderie périscolaire

Primaire : Mardi et Vendredi : Sortie 16h45

7h30-8h45 : Accueil Périscolaire

8h45 – 11h45 : temps d'enseignement

11h45-13h30 : pause méridienne

13h30-16h45 : temps d'enseignement

17h15-18h30 : Garderie périscolaire, et étude surveillée du CP au CM2

RAPPEL : il n'y a pas classe le mercredi matin.

➤ **A.P.C 2024-2025: poursuite des projets d'Aide aux devoirs !**

A.P.C : Activités Pédagogiques Complémentaires : ces activités sont entièrement préparées et gérées par les enseignants. Elles auront lieu le lundi et le jeudi et sont **facultatives** pour les familles. Elles porteront sur l'Aide aux devoirs (« Soirées sans cartable »), Ces A.P.C sont réservées à tous les élèves du CP au CM2 et n'engendrent pas de frais supplémentaires pour les parents. Pour les soirées « Sans cartable », les élèves travaillent avec les enseignants de 16h30 à 17h15 (pause incluse) et **laissent le cartable à l'école le lundi et le jeudi.** Les élèves qui ne sont pas inscrits aux APC quitteront l'établissement à 16h45 précises le lundi et le jeudi avec leur cartable s'ils ne sont pas inscrits en garderie. Un goûter sera distribué à 17h15 pour les élèves inscrits en garderie uniquement.

Le dispositif *Soirées sans cartable* débutera le lundi 9 septembre.

➤ **RENTREE des DEUX ANS et P.S**

Nous vous rappelons que seuls les enfants ayant **deux ans révolus** et ayant une bonne maîtrise de la propreté sont acceptés en classe de TPS. Les enfants nés en 2022 ont la possibilité de rentrer après chaque vacance scolaire, en début de période, durant toute l'année scolaire. **Leur emploi du temps et leur accueil peuvent également être adaptés en fonction de leurs besoins spécifiques.**

➤ **FOURNITURE SCOLAIRE et BLOUSES**

Les fournitures (livres, cahiers, classeurs, fichiers....) seront fournies à votre enfant le jour de la rentrée scolaire et vous seront facturées mensuellement. Une liste légère vous est cependant demandée. **Toutes les listes de classe sont consultables sur le le site internet de l'établissement.**

Une blouse sera remise à votre enfant le jour de la rentrée et sera entretenue par vos soins. La blouse est obligatoire sur le temps de classe, de la maternelle (TPS) au CM2.

➤ **CALENDRIER SCOLAIRE**

VACANCES de TOUSSAINT : du vendredi 18 octobre 2024 au soir au lundi 4 novembre 2024 au matin.

Le lundi 11 novembre est férié.

Le calendrier complet de l'année scolaire vous sera remis le jour de la rentrée dans le cahier de liaison de votre enfant.

➤ **REUNION D'INFORMATION – RENCONTRE AVEC LES PROFESSEURS**

Dans chaque cycle, une réunion de classe aura lieu durant la première période. La date de cette réunion vous sera communiquée à la rentrée dans les cahiers de liaison.

Il vous est possible de venir rencontrer l'enseignant avant la rentrée scolaire le **vendredi 30 août durant la journée de pré-rentrée des enseignants et personnels éducatifs de 15h00 à 17h00 sans rendez-vous.**

Vous pouvez rencontrer à tout moment de l'année le professeur de votre enfant sur rendez-vous. Une réunion parents-professeurs avec entretiens individuels aura lieu lors de nos journées Portes Ouvertes qui se dérouleront au **printemps 2025.**

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous devez transmettre à l'école le dossier d'inscription de votre enfant à compter du lundi 26 août, date de réouverture de l'établissement de Saint Sylvestre, ou à compter du lundi 19 août au siège, à Villeneuve.

Les élèves issus de l'ensemble scolaire Ste Catherine Villeneuve ou Ste Jeanne de France n'ont pas à fournir, à nouveau, de dossier d'inscription.

Dans l'attente d'accueillir votre enfant, je reste à votre écoute et vous prie de croire en mon sincère dévouement.

Le chef d'établissement premier degré

Nathalie Claret

